

HAUT PAYS DU VELAY COMMUNAUTE

REPUBLIQUE
FRANCAISE

REGION AUVERGNE
RHÔNE-ALPES

DEPARTEMENT
DE LA HAUTE-LOIRE

ARRONDISSEMENT
D'YSSINGEAUX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

*L'an deux mille vingt-quatre, le huit avril,
A 20 h 00, le Conseil Communautaire
s'est réuni en séance ordinaire et publique
à Saint-Bonnet-le-Froid (salle des Trois Vallées),
sous la présidence de M. Bernard SOUVIGNET, Président.
(Secrétaire de séance : Jean-Pierre SANTY)*

Nombre de membres :

En exercice : 24

Présents : 21

Ayant pris part au vote
(vote public) : 22

- o Pour : 22
- o Contre : 0
- o Abstention : 0
- o Blanc : 0
- o Nul : 0

Date de convocation :

Le 26 mars 2024

Date d'affichage :

Le 26 mars 2024

DELIBERATION N° :

DC/2024-04-08/24

OBJET DE LA SEANCE :

Centres-bourgs

« Petites Villes de Demain »

Subvention Chef de projet

Présents : MM. DURIEUX Pierre, GRANGE Jean-Paul, VALLAT Robert, MOULIN Christophe, GOUY Pascal, SABY François-Régis, MOUNIER Lucien, JURY Gilles, SOUVIGNET Bernard, TOURON Jean-Marc, PEYRARD Guy, SANTY Jean-Pierre, BERTHOLON Michel, PEYRARD Nicolas, POINAS Jean-Michel, et Mmes MARCON Catherine, DREVET Hélène, MEYNET Isabelle, MOUNIER Emeline, SOUTRENON Maryline et DURIEUX Gladys.

Excusés : Néant

Absents : Mme MASSARDIER Céline et M. CELLE Hubert.

Pouvoir : Mme JAMES M.-Laure a donné pouvoir à M. SABY F.-Régis.

M. DURIEUX, Vice-Président, rappelle la délibération du Conseil Communautaire n° DC/2020-11-02/05 du 2 novembre 2020 approuvant le principe de candidater à l'appel à projet national « Petites Villes de Demain » destiné à améliorer l'attractivité des Communes de moins de 20 000 habitants (programme dont la durée est de 6 ans, soit la durée du mandat municipal) et sollicitant l'inscription des Communes de Dunières, Montfaucon et Riotord pour le territoire de la Communauté de Communes.

Il expose que la candidature de la Communauté de Communes du Pays de Montfaucon a été retenue par l'Etat fin 2020 pour les trois Communes concernées.

M. DURIEUX rappelle également la délibération du Conseil Communautaire n° DC/2021-06-14/03 du 14 juin 2021 approuvant le recrutement d'un chef de projet « Petites Villes de Demain » et sollicitant une subvention pour le financement de ce poste pour la période novembre 2021 / octobre 2022 auprès de l'ANCT – Etat (50%) et la Banque des Territoires - Caisse des Dépôts et Consignations (25%) pour un montant maximal de subvention de 45 000 € par an, ainsi que la délibération n° DC/2023-06-12/13 du 12 juin 2023 sollicitant les mêmes subventions pour la période novembre 2023 / octobre 2024.

AR Prefecture

043-244300307-20240408-DC2024040824-DE
Reçu le 16/04/2024

M. DURIEUX, Vice-Président, évoque qu'il convient de solliciter l'ANCT et la Banque des Territoires afin d'obtenir une subvention pour ce dossier et présente le plan de financement prévisionnel correspondant (demande sur 12 mois : novembre 2024 / octobre 2025 – à renouveler chaque année).

Dépenses 2024-2025		Recettes	
Salaires :	66 628 €	Etat (ANCT) :	30 000 €
2024-2025		Caisse des Dépôts :	15 000 €
		Autofinanc :	21 628 €
	<hr/>		<hr/>
	66 628 €		66 628 €

M. DURIEUX propose au Conseil Communautaire de se positionner sur ce dossier.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE après en avoir délibéré sans débat contradictoire et à l'unanimité des suffrages exprimés :

- approuve le principe de déposer des demandes de subvention pour le financement du poste de chef de projet « Petites Villes de Demain » intervenant pour le compte des Communes de Dunières, Montfaucon et Riotord,
- approuve le plan de financement prévisionnel correspondant présenté,
- sollicite auprès de l'Etat (ANCT) la subvention la plus élevée possible afin de financer ce poste (novembre 2024 / octobre 2025),
- sollicite auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations (Banque des Territoires) la subvention la plus élevée possible afin de financer ce poste (novembre 2024 / octobre 2025),
- charge M. le Président d'engager les démarches nécessaires à la mise en œuvre de ce dossier, et notamment le dépôt des demandes de subvention.

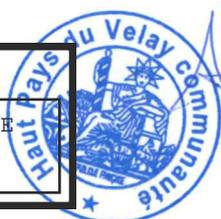
Ainsi délibéré, les jour, mois et an susdits,
Pour extrait conforme,

Bernard SOUVIGNET
Président,

Jean-Pierre SANTY
Secrétaire de séance,

AR Prefecture

043-244300307-20240408-DC2024040824-DE
Reçu le 16/04/2024



Certifié exécutoire par transmission
en Sous-Préfecture d'Yssingeaux le

Affichage et publication effectués le